

La maison Charbonneau

Parution : Album-souvenir du 25^e anniversaire de la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord 2006

Bâtie en 1832, la Maison Charbonneau fut témoin des débuts de la colonisation aux abords de la rivière du Nord. Cette belle maison de pierres se situe à l'endroit qu'on sur nomme La Chapelle (à l'angle de l'autoroute des Laurentides et de la route 158), berceau de Saint-Jérôme.

Si l'on peut aujourd'hui contempler cette ancienne demeure de nos ancêtres, c'est grâce aux démarches acharnées de la Société d'histoire. Voyons plus en détail les événements qui ont suscité l'intervention de la Société d'histoire dans ce dossier.

Glissement de terrain

Pour la plupart des Jérômiens, la maison Charbonneau était peu ou pas connue jusqu'en décembre 1979. Le 25 décembre 1979, un glissement de terrain entraîne dans la rivière du Nord

une maison ainsi qu'une partie de la rue Lachapelle située à Mirabel. La maison Charbonneau, sise juste à côté, a échappé de justesse au même sort. Sa situation n'en est pas moins précaire sur ce terrain instable. À ce propos, le ministère des Travaux publics du Canada décide de faire évacuer les locataires. La maison étant située en territoire exproprié (zone aéroportuaire de Mirabel), elle appartient donc au gouvernement fédéral.

Démolition, déplacement ou consolidation

La solution la moins coûteuse consistait à faire démolir la maison. La déplacer ou consolider le terrain aurait entraîné des coûts très élevés.

La Société d'histoire ayant eu vent des intentions du gouvernement fédéral décide d'intervenir. Les recherches

historiques sur la maison effectuées par l'historien local Mario Nadon, membre de la Société d'histoire, furent confiées à Réjean Paquin alors président de la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord. Une demande de sursis quant à la démolition de la maison est aussi adressée au ministère des Travaux publics.

Le temps presse, il faut agir rapidement. La nouvelle société d'histoire se trouve directement interpellée dans ce dossier en vertu de sa mission qui consiste, entre autres, à la sauvegarde du patrimoine bâti.

Demande de classement

La Société d'histoire adresse une demande officielle de classement comme monument historique à la Commission des lieux et monuments historiques du Québec. À la suite de l'étude du dossier par le Comité de sélection, la demande est transmise au ministère des Travaux publics du Canada.

Des appuis pour la sauvegarde

La Société d'histoire multiplie ses démarches auprès des différents paliers de gouvernement afin de solliciter leur implication dans ce dossier.

Solange Chaput-Rolland, députée du comté de Prévost, communique avec le ministre des Affaires culturelles, Denis Vaugeois, pour lui signifier son appui à la Société d'histoire.



Maison Charbonneau-1980

Jean Paquin, président de la SHRN et Mario Nadon, directeur, en pleine discussion avec Gilles Robert, journaliste à L'Écho du Nord, devant la maison que la SHRN entend sauvegarder.

En ce qui concerne Maurice Dupras, député du comté de Labelle, il essaie de convaincre le ministre des Travaux publics de la véracité des propos de la Société d'histoire concernant l'importance historique et patrimoniale de cette maison.

Quant à la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, elle confirme son appui à la Société d'histoire dans une lettre transmise à tous les intervenants politiques impliqués dans ce dossier.

La municipalité de Mirabel où se trouve la maison a aussi manifesté son appui à la Société d'histoire en adoptant une résolution dans laquelle elle demande au ministère des Travaux publics de réviser sa décision de démolir ladite maison historique afin qu'elle soit localisée à un endroit plus sûr.

Compte tenu de sa valeur patrimoniale et des pressions des groupes locaux en faveur de sa préservation, le ministère des Travaux publics a opté pour le déplacement de la maison.

Une première victoire

Pendant plus d'un an, les démarches acharnées de la Société d'histoire ont permis de repousser constamment l'échéance de la démolition.

En mars 1980, la maison Charbonneau, bâtiment en pierres de 230 tonnes, fut déplacée à 250 pieds de son site original, la mettant ainsi à l'abri d'un éventuel glissement de terrain. Cette opération a nécessité un investissement de plus de 100 000 \$ de la part du

gouvernement fédéral.

Maintenant que la maison est sauvée du pic des démolisseurs, la Société d'histoire devra s'assurer de sa mise en valeur. Ce sera la nouvelle Société immobilière du Canada, qui prendra la succession du ministère des Travaux publics, qui aura à déterminer la vocation de la Maison Charbonneau.

Une vocation touristique

L'Association touristique des Laurentides (ATL) manifeste alors son intérêt pour installer ses bureaux dans la Maison Charbonneau et s'en servir comme Maison régionale du tourisme. Ayant obtenu l'accord de principe de la Société immobilière du Canada à Mirabel en 1984, la Maison Charbonneau fut cédée officiellement à l'ATL pour un dollar.

Dans le cadre d'un projet Katimavik initié par la Société immobilière du Canada, afin de mettre en valeur la Maison Charbonneau, trois groupes de 12 jeunes Canadiens travaillent sur le projet de rénovation de la

maison pendant une période de 40 semaines.

L'histoire et la culture sous un même toit

Le 26 juin 1984 on procédait à l'inauguration de la Maison du Tourisme des Laurentides, première maison du tourisme au Québec. Quatre années de travail de la part de l'ATL parvenaient à leur aboutissement. Ce projet aura nécessité un investissement d'environ 400 000 \$.

L'ancienne Maison Charbonneau sert de centre d'accueil, d'information et de réservation pour les visiteurs des Laurentides. La nouvelle partie (l'annexe) loge les bureaux de l'ATL.

La Maison du Tourisme c'est également la rencontre de l'histoire et de la culture réunies à la Maison Charbonneau puisqu'elle fait partie du patrimoine régional et que son avenir est maintenant assuré après quelques années d'inquiétude.



Maison du Tourisme - Inauguration -1984

La Maison Charbonneau et les bureaux de l'Association touristique des Laurentides en annexe (26 juin).